

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 11 mai 2023



Présents : Valérie BENOIT, Olivier BERNARD, Adeline BERNIER, Gilles BUFFET, Myriam CHABRAT, Karine CHAULET, Chloé DORE, Isabelle GAGO, Claude GUICHET, Yannick IVAIN-DEBOUCHAUD, Cédric LEVE, Franck MICHEA, Florence MIELLE, Sylvain MONNIAUD, Philippe RABAUX.

Pas d'absents.

Secrétaire : Gilles BUFFET

La séance est ouverte à 19 heures.

Approbation du compte-rendu du conseil du 27 mars 2023

Approuvé à l'unanimité.

Vote du taux des taxes

Le maire informe le conseil municipal que le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires sera plafonné à 9,26 % contrairement 9,59 % prévu lors du vote du budget. Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

Achat de matériel informatique.

Le maire propose d'équiper le secrétariat de mairie d'un ordinateur portable et l'école d'un ordinateur complémentaire. Pour ce faire il propose les devis de la société QPC Informatique pour un montant de 2 994.41 € HT. Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

Recrutement de 2 volontaires service civique

Les dernières tentatives de recrutement de 2 volontaires en service civique n'ayant pas abouties, le maire propose de relancer l'opération (voir compte-rendu du conseil municipal du 7 juin 2022). La charge restant pour la commune sera de 500 €. Le conseil municipal approuve la proposition à l'unanimité.

Végétalisation du cimetière.

Le maire propose de faire végétaliser le cimetière. C'est le devis de la société Fevre Veillard qui a été proposé par la commission travaux pour un montant de 4.216,06 € TTC. Le conseil approuve la proposition à l'unanimité.

Travaux écoles.

Divers travaux pour l'école sont nécessaires (reprises de chéneaux et de descente de toit, mise en place de séparateurs dans les toilettes). C'est le devis de l'entreprise Breyse proposé par la commission travaux pour un montant : 2.463,60 € TTC qui a été retenu. Le conseil municipal accepte la proposition à l'unanimité.

Achat de mobilier école.

La croissance des effectifs des enfants scolarisés nécessite d'acheter du mobilier complémentaire (tables et chaises pour les maternelles, tableau ...). Le conseil valide à l'unanimité la dépense pour 1.500 €, soit le montant prévu au budget.

Défibrillateur – service périscolaire.

Le maire propose au conseil municipal de valider la dépense de 1.708,92 € TTC pour l'installation d'un défibrillateur dans l'enceinte du service périscolaire. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité. Le maire informe qu'une demande de subvention auprès des services de la CAF a été demandé.

Règlement du service périscolaire.

La commission scolaire propose d'apporter des modifications sur les articles relatifs :

- Aux dispositions sanitaires dans le cadre d'allergies
- Aux sanctions disciplinaires et remise en place d'un permis à points.
- A la mise en place du taux d'effort à compter de la rentrée de septembre

Le conseil municipal valide la proposition avec 1 abstention, 1 contre, 13 pour.

Marquage au sol – signalétique.

La commission travaux propose au conseil municipal d'accepter le devis d'un montant de 4.414,92 € de la société CCS pour la mise en place de marquages au sol en peinture ou résine sur le rond-point de la rue de la Forêt, sur le parking de la rue des Ecoles, pour le passage en zone 30 de la rue de la Corvée, une place pour les Personnes à Mobilité Réduite sur le parking de la mairie ainsi que le changement de panneaux de signalisation usagés. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

Passage en M57 au 1^{er} janvier 2024.

Le maire soumet au conseil municipal le changement de nomenclature comptable. Le conseil municipal approuve à l'unanimité. Le référentiel M57 est l'instruction budgétaire et comptable la plus récente, mise à jour par la DGCL (Direction Générale des Collectivités Locales) et la DGFIP (Direction Générale des Finances Publiques).

Désignation du référent déontologue des élus.

Le maire propose de mettre en place une délégation du rôle de référent déontologue des élus au centre de gestion. Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

Emploi saisonnier.

Le maire propose de renouveler la mise en place d'un emploi saisonnier pour réaliser des travaux d'entretien durant la période des vacances scolaires d'été (juillet-Aout). Le conseil municipal valide la proposition à l'unanimité.

Devis SICECO pour mise en place d'une borne forain.

Le maire soumet au conseil municipal un devis de 1.331,28 € TTC de ENEDIS pour la mise en place d'un coffret électrique pour permettre les branchements sur la place du village ainsi qu'un devis de 6.157,70 € du SICECO pour l'installation d'une borne forain.

Le conseil municipal valide les propositions à l'unanimité.

Questions et informations diverses :

Ateliers participatifs pour la réfection de la porte de l'église organisés par l'association Restaurem à partir de juin 2023. Renseignements par mail : restaurem21@gmail.com ou par tel au 06 08 88 14 91

L'association Love To Dance organise son 1^{er} Gala les 24 et 25 juin 2023 à la salle du Vernois. Renseignements par mail : lovetodance.asso@gmail.com ou par tel au 07 85 88 93 50

Le feu d'artifice offert par la municipalité sera tiré le vendredi 1^{er} septembre lors du dernier vendredi de Remilly de la saison.

La séance est levée à 21h20